

LE MOT DU MAIRE

La réforme des rythmes scolaires est le grand sujet du moment, l'Education nationale ayant décidé d'étaler sur cinq jours et non quatre le temps scolaire dans les écoles maternelles et primaires.

Depuis la rentrée, l'emploi du temps de nos enfants est donc modifié, et les trois heures transférées le mercredi matin permettent d'arrêter la classe à 15 h 30 les lundi, jeudi et vendredi et d'intercaler avant la garderie de 16 h 30 une heure d'activités sous la responsabilité de la commune. En accord avec les souhaits des parents, ce temps est consacré à des activités périscolaires éducatives : anglais, activités sportives et culturelles.



Suite page suivante

Rentrée des classes sans heurts ni trop de pleurs pour les petits de la maternelle.



Même si un temps d'ajustement et de rodage est inévitable, aussi bien pour les enfants que pour les encadrants et les enseignants, les choses semblent se passer assez bien, et, en primaire, la quasi-totalité des enfants participent et le rythme paraît trouvé.

Nous ne sous-estimons toutefois pas le fait que cette organisation a été difficile et qu'elle le restera : le nombre d'animateurs nécessaires est important (deux par classe), une moitié d'entre eux n'interviennent qu'une heure par jour, ce qui rend le dispositif fragile car on ne saurait leur reprocher de nous quitter pour un emploi plus rémunérateur si l'occasion s'en présente. Malgré tout leur implication dans cette nouvelle organisation est exemplaire jusqu'ici et nous laisse optimistes.

Dans les médias ce sujet fait l'objet de polémiques non dénuées d'arrière-pensées électorales et chacun peut avoir son avis sur l'opportunité ou le bien-fondé d'une telle réforme. Nous espérons quant à nous qu'elle sera bénéfique pour nos enfants et ses bienfaits à la hauteur de la charge financière supplémentaire conséquente qui en découle.

Le Maire,
Michel Le MAOULT

DU CÔTÉ DES ÉCOLES

Nous l'avions annoncé, concernant les nouveaux rythmes scolaires, nous avons décidé de ne pas demander de dérogation, comme la possibilité nous en était donnée, et d'appliquer la réforme dès la rentrée de septembre 2013.

Suite à l'enquête menée conjointement avec les représentants des parents d'élèves, nous avons retenu, pour le TAP (temps d'activités périscolaires), une formule simple, dans un souci de clarté et de lisibilité, c'est-à-dire deux groupes pour les petite et moyenne sections de maternelle et trois groupes de la grande section de maternelle au CM2.

Pour les plus petits - petite et moyenne sections de maternelle - les activités proposées sont d'une part l'anglais et d'autre part des activités de motricité, sportives et manuelles :

- motricité : se repérer dans l'espace par des jeux de relais en équipe, des jeux de ballon, des jeux de parcours ;
- activités manuelles : fabrication d'un grand tableau établissant les règles de la vie à l'école ainsi qu'au restaurant scolaire, qui sera affiché dans ces deux lieux ;
- anglais : apprentissage des civilités, des couleurs, des formes, sous forme de jeux, comptines, gestuelle, petits jeux.

Vingt-huit enfants de ces deux sections fréquentent ces ateliers animés par deux personnes (1 pour 14).

Pour les enfants de grande section de maternelle jusqu'au CM2, les activités retenues sont l'anglais, la musique, le sport et la culture :

- activités culturelles :
 - arts plastiques (dégradés de couleurs, crayon, feutre, peinture)
 - sculpture, découverte des monuments français et étrangers



En juin, la fin de l'année scolaire a été marquée par le départ en retraite de la directrice de l'école élémentaire, Martine Dumas. Arrivée à Livry en 1980, directrice depuis 2002, elle aura donc accompli l'essentiel de sa carrière auprès de nos enfants, qui ont pu apprécier ainsi que leurs parents son implication dans la vie de l'école et les activités périscolaires, telle la ronde cyclo qu'elle a entraînée dans son sillage à travers le département à maintes reprises.

La municipalité a donc tenu à lui témoigner sa reconnaissance, en présence de Mme Stauri, inspectrice départementale, du personnel et de tous ceux et celles qui l'ont côtoyée au long de toutes ces années. Cette grande sportive ne restera pas éloignée de son ancienne école puisqu'elle anime un des ateliers - sportif - du TAP depuis la nouvelle organisation des rythmes scolaires.

Elle nous a fait parvenir le petit mot suivant : « Parents, élus, agents communaux, IEN et bien sûr élèves m'ont ému aux larmes en me témoignant autant de sympathie et de reconnaissance. C'est donc avec émotion et nostalgie que je vous quitte. Vous m'avez, tous, apporté bien plus que je n'ai pu le faire durant toutes ces années passées... à toute allure. »

Nous lui souhaitons une retraite longue, active et heureuse.

- découverte des plats régionaux
- musique, danse, théâtre, cinéma ;
- anglais :
 - apprentissage des couleurs, des chiffres
 - chansons, dessins animés, Halloween, Noël
 - culture des Etats-Unis, de l'Angleterre, de l'Irlande ;
- sport (penser à la tenue adéquate)
 - athlétisme
 - sports collectifs
 - travail avec instruments (cordes, ballons).

Quatre-vingt-treize enfants (sur 100) fréquentent ces ateliers animés par 6 à 7 personnes (1 pour 15).

Nous avons bien insisté auprès des intervenants sur le fait que nous souhaitons des ateliers ludiques, notamment pour l'anglais, et non pas du « scolaire », ces moments devant être des instants d'apprentissage mais aussi de détente, détente ne voulant pas dire chahut. Il est bien clair que les intervenants n'ont pas à se substituer à l'Education nationale.

Nos neuf intervenants, dont environ la moitié étaient déjà employés par la commune pour d'autres tâches à temps partiel, ont préparé leurs ateliers pendant les vacances d'été afin d'offrir à nos enfants des activités de qualité.

Nous avons suivi de très près la mise en place de ce TAP en faisant un point tous les soirs au début afin de corriger rapidement les dysfonctionnements et nous pouvons dire, disposant maintenant de quelques semaines de recul, que si, certes, la vitesse de croisière n'est pas encore atteinte, grâce au dévouement et l'implication des différents intervenants ce TAP se passe dans de bonnes conditions. Quelques réglages restent à faire, notamment au niveau de la grande section de maternelle qui d'une part présente un effectif important et, d'autre part, ne se gère pas tout à fait comme une classe de CP, les enfants étant encore très jeunes.

Du point de vue financier, le TAP étant un service supplémentaire non obligatoire, nous avons choisi de faire supporter la totalité des investissements et la moitié des frais de fonctionnement par le contribuable, la moitié restante étant à la charge des utilisateurs (0,95 €/jour). L'aide de l'Etat (50 € par élève) participe aux investissements nécessaires au TAP.

Comme le rappelle un peu plus haut M. Le Maout, ce dispositif est fragile et certains s'interrogent sur la nécessité qu'il y avait de démarrer dès cette année. Nous pensons pour notre part que les problèmes auraient été les mêmes l'an prochain voire pires du fait que, à cause de l'obligation pour toutes les communes, il sera beaucoup plus difficile de recruter des intervenants disposés à travailler dans de telles conditions d'horaires. Nous assumons donc ce choix, guidé par le seul souci du bienfait qu'en tireront les enfants.

Ph. P.



Depuis la rentrée de septembre, la direction de l'école primaire est assurée par Catherine Fournier. Ce n'est pas une inconnue puisqu'elle a déjà occupé ce poste de 1996 à 2002. Nous sommes heureux de l'accueillir à nouveau.



Branches arrachées un peu partout dans le village, arbres abattus en travers de la rue du Bois-d'Azier, sur une maison rue des Chanois et sur le petit pavillon à droite dans le Fief du Pré, un certain nombre de caves et sous-sols inondés, rue de Melun sous les eaux, le bref mais très violent orage du mercredi 19 juin en soirée a fait des dégâts et laissé des traces.

Site internet communal

Le site internet dont la commune s'est dotée vous permet d'accéder de chez vous à une foule de renseignements : horaires d'ouverture, règlements divers, annonces de manifestations ou de réunions publiques, démarches administratives, transports, CCAS, etc.

Vous y trouverez la quasi-totalité des informations sur Livry dont vous pouvez avoir besoin et les liens avec le site de la Communauté d'agglomération, par exemple. Et si vous y cherchez quelque chose qui ne s'y trouve pas signalez-le-nous, nous l'améliorerons.

Besoin d'une info ? Ayez le réflexe <http://www.livry-sur-seine.fr>

Histoires d'eau...

Le contrat de distribution d'eau potable passé entre la commune et Veolia arrivait à expiration en juillet. Après appel d'offres et négociations, un nouveau contrat a été attribué au même concessionnaire pour une durée de douze années.

La négociation a permis d'obtenir un objectif garanti de rendement par un meilleur suivi des fuites réalisé grâce à une sectorisation du réseau et à la mise en place de la télérelève. Les modifications nécessaires seront appliquées courant 2014 et chaque abonné pourra ensuite exercer un suivi de sa consommation individuelle. Ces améliorations ont été obtenues à coût constant.

Par ailleurs, la campagne de remplacement des branchements d'eau en plomb, campagne qui s'est étalée sur quatre ans, s'est achevée au premier semestre aux Aulnettes.

M. LM.



C'est entourée de sa famille et de ses amis que Mme Charles - Jeannette pour tous ceux qui la côtoient au foyer-résidence - a été reçue par la municipalité à l'occasion de ses cent ans. On la voit ici signer d'une main qui ne tremble pas le livre d'or de la commune sous l'œil attentif du maire.

URBANISME

Nous avons évoqué en début d'année dans ce bulletin un projet de convention entre l'établissement public foncier d'Ile-de-France (EPFIF) et la commune pour étudier l'urbanisation future de la zone des Pierrottes. Cette convention d'intervention foncière a été validée lors du conseil municipal du 27 mars.

Concrètement, ce partenariat avec l'EPFIF se traduira de la façon suivante :

- la commune confie à l'EPFIF la mission de négocier l'achat des parcelles auprès des propriétaires après que le prix du mètre carré en aura été estimé par France Domaine ;
- dans un délai de cinq ans, soit au plus tard en 2018, la commune est tenue de présenter un projet d'urbanisation de cet espace foncier d'environ 20 000 m² qui devra comporter 60 logements dont 30 locatifs, normes en vigueur pour bénéficier du soutien de l'EPFIF. La finalité de ce projet est de se rapprocher du quota de 20 % de logements locatifs conventionnés imposé par la loi SRU (rappelons que faute d'atteindre ce quota, nous sommes actuellement soumis à des pénalités qui risquent de s'alourdir).

Un appel d'offres auprès d'aménageurs fonciers sera alors lancé ; l'aménageur une fois choisi et validé par le conseil municipal et le conseil d'administration de l'EPFIF,

les terrains lui seront rétrocédés, à l'exception de la vigne associative de l'ARVAL.

Le moment venu, des réunions publiques seront organisées afin de vous informer sur l'évolution du projet, comme cela a été fait pour le Fief du Pré.

D. G.

Cambriolages en série

Depuis le printemps et particulièrement cet été on a pu constater une recrudescence de cambriolages à Livry, mais dans d'autres petites communes péri-urbaines du voisinage également. Chez nous, les secteurs de la rue de La Rochette et de l'avenue de la Gare ont été particulièrement visés.

Sur la demande de la mairie, la police effectue des rondes plus fréquentes, de jour comme de nuit, avec des voitures de patrouille ou banalisées, passages qui ont permis l'arrestation de deux individus ayant commis un de ces vols. Mais on se doute que la police ne peut être là en permanence, ni forcément au bon endroit au bon moment, d'autant plus que les personnes ayant porté plainte cet été n'ont pu apporter aucun élément, et que les relevés effectués n'ont permis de recueillir aucun indice susceptible de mettre les enquêteurs sur une piste...

Comme déjà indiqué dans ces colonnes, une des solutions consiste à avoir un œil sur la maison de ses voisins si on les sait absents et que l'on observe quelque chose d'inhabituel et de suspect et, sans céder à la psychose, de ne pas hésiter à composer le 17 en cas de suspicion de cambriolage en préparation ou en cours.

Ph. B.



ATTENTION TRAVAUX

Lorsque paraîtra ce bulletin, la première tranche des travaux au Fief du Pré devrait avoir démarré depuis le 10 octobre. Elle concerne rappelons-le les extérieurs, stationnements et cheminements piétons. Après appel d'offres, c'est l'entreprise AVA qui a remporté le marché.



La chute du mur, version livryenne...

Implantée sur la commune depuis bientôt trente ans, elle aura à cœur de travailler au mieux pour la plus grande satisfaction de la municipalité et des habitants. Il est prévu que le chantier soit achevé à la mi-février.



Tout à fait indépendamment de ces travaux prévus de longue date, un autre chantier s'est ouvert au Fief du Pré, celui du mur bordant l'avenue de la Gare qui, suite à une forte averse, est tombé le dimanche 25 août, projetant des pierres jusqu'au milieu de la chaussée. Il est vrai qu'il penchait déjà fortement, poussé par la terre nettement plus haute côté intérieur et par les racines des grands arbres poussant quasiment contre. Après avoir tenté d'étayer l'angle avec la rue des Chanois et la portion restante, l'entreprise a jugé plus prudent de les araser. Cette partie de la propriété étant appelée à être cédée à relativement brève échéance, une clôture *a minima* a été mise en place afin d'assurer la sécurité.

ECLAIRAGE PUBLIC

Le contrat d'entretien de l'éclairage public a été négocié avec la société SOBECA et le rythme des passages sera de quatre par an.

Afin de faciliter les interventions, chaque candélabre est muni d'une petite étiquette blanche indiquant le numéro du candélabre et l'armoire correspondante (exemple : egl 13). C'est ce numéro que nous devons indiquer à la société pour qu'elle puisse intervenir sur la panne. Il est donc demandé aux riverains constatant panne ou dysfonctionnement de prévenir la mairie ou les services techniques en précisant l'intitulé de l'étiquette, qui sera transmis à l'équipe chargée de la maintenance.

Merci pour votre aide et votre compréhension.

S. L.

Il est rappelé aux heureux possesseurs de jardins bordés de haies et de végétaux exubérants que s'ils sont libres de les laisser devenir envahissants sur leur propriété, ils doivent les tailler à l'extérieur lorsque leur terrain donne sur un chemin ou sentier. La circulation des piétons et promeneurs ne doit en effet pas être entravée, surtout si, comme le sentier des Dragées, cet itinéraire est répertorié comme sentier de randonnée. A fortiori lorsque ces terrains sont adossés à une voie de circulation, la visibilité des automobilistes étant primordiale.

Merci d'y penser. ■

2014 année électorale

L'année 2014 sera marquée par deux élections : les municipales les 23 et 30 mars et les élections au Parlement européen le 25 mai. Il est donc temps pour les nouveaux habitants qui ne l'auraient pas encore fait de s'inscrire sur les listes électorales.

Pour ce faire, il suffit de venir en mairie muni de sa carte nationale d'identité, de son livret de famille pour les femmes, et d'un justificatif de domicile de moins de trois mois, ce avant le 31 décembre à minuit.

D'autre part, concernant les élections municipales, les règles en vigueur jusqu'à maintenant ont changé. Le scrutin est désormais un scrutin « de liste », ce qui signifie que ne peuvent se présenter que des listes complètes, c'est-à-dire en ce qui concerne Livry que des listes comportant 19 noms, et que ne seront considérés comme valables lors du dépouillement que les bulletins ne comportant ni ratures ni noms ajoutés ou supprimés. C'est donc la fin de la possibilité de « panachage ».

Autre nouveauté, nous sommes astreints, comme toutes les communes de plus de 1 000 habitants, à la parité, ce qui signifie que l'écart entre le nombre d'élus femmes et le nombre d'élus hommes ne peut être supérieur à 1, tant pour l'ensemble de la liste que pour les adjoints et les conseillers communautaires... lesquels aspirants conseillers communautaires seront désignés comme tels sur le bulletin et donc élus en tant que tels.

Tout cela paraît un peu compliqué, mais s'impose à nous. Pour ceux qui le souhaiteraient, l'ensemble du document de l'AMF, Association des maires de France, reprenant les termes de la loi n° 2013-403 du 17 mai 2013 publiée au Journal officiel du 18 mai 2013 est consultable en mairie ou sur le site www.amf.asso.fr

Ph. B.

ANIMATION



Le 1^{er} juin le terrain de la vigne était dès les petites heures du jour investi par les bénévoles du Comité d'animation préparant le méchoui annuel : allumer le feu, garnir la bête du taboulé si parfumé, monter les tentes, dresser les tables, surveiller la cuisson... une multitude de tâches à accomplir, tout en dégustant quelques brochettes, pour que tout soit



prêt à l'arrivée des invités. Rappelons que ce méchoui est offert par le Comité d'animation à tous ceux qui, au sein des associations, donnent de leur temps et de leur énergie pour animer le village. Cette année encore les participants ont apprécié ce moment de détente dans un cadre champêtre et agréable.

La Fête de la musique et la Saint-Jean tombant cette année à un jour d'intervalle, le Comité d'animation et l'ALJEC se sont regroupés pour organiser conjointement ces deux manifestations sur le site de l'ALJEC. Concert de reggae, gala de danse, buvette, DJ et feu de joie se sont succédé de la fin d'après-midi jusqu'à tard dans la soirée, saucisses-frites, bouteilles de vin rosé, crêpes et cidre entretenant l'ambiance.



Quant au Bric-à-brac qui a envahi la place le 15 septembre, il a connu une petite baisse de régime par



rapport aux années précédentes : un peu moins d'exposants, un peu moins de visiteurs... Il a cependant fait beau et les chineurs ont pu se livrer à leur passe-temps favori.



Location de salles

Pour vos manifestations familiales, trois salles de différente taille sont disponibles sur la commune. Plutôt que d'appeler la mairie, qui n'en dispose pas, contactez directement les responsables :

- pour l'A.L.J.E.C. (250 personnes) :
01 60 68 24 10
- pour la Cave de la Villa du Nil (70 personnes) :
06 79 14 47 14
- pour la Sablonnière (170 personnes) :
Charly Traiteur, 01 60 68 63 26

Et surtout, n'attendez pas le dernier moment.

Gros succès pour la Camerata

C'est dans l'église, la météo étant plus qu'incertaine, que le concert initialement prévu dans le parc du Fief du Pré a eu lieu le 10 juin dernier. Un peu plus de cent vingt personnes avaient réussi à y prendre place et il aurait été difficile de caser plus de monde, au grand dam d'un certain nombre de retardataires.

Après une première partie composée d'œuvres de Schubert, Respighi et Wolf, ce dernier étant un maître du lied qui n'a que peu accédé à la célébrité, la seconde partie a permis d'apprécier Les Quatre Saisons d'Antonio Vivaldi, suite de concert créée en 1725 dont les principaux thèmes sont archiconnus et mis à toutes les sauces (publicités, musique d'attente au téléphone et autres...), mais que l'on a rarement l'occasion d'écouter dans son intégralité. Comme l'a très bien rappelé la responsable de la paroisse dans son



mot de bienvenue, les quatre vitraux de la nef, reprenant le thème des saisons, étaient en harmonie avec l'œuvre proposée.

Alliées à la virtuosité du Quatuor Benaïm et à la fougue des jeunes de la Camerata Melun Val de Seine, domptée par la baguette enthousiaste et complice de Jean-Michel Despin, les explications et anecdotes du musicologue Dominique Hayer ont contribué à faire de ce concert un moment d'exception.

Pouvoir accueillir à Livry un soliste de renommée internationale tel Yair Benaïm est vraiment une chance que l'assistance a exprimée par ses applaudissements nourris. L'équipe technique du service culturel de la CAMVS mérite tout autant des félicitations pour le travail fourni avec une efficacité souriante, et c'est un plaisir pour nous de leur proposer des lieux d'où faire rayonner la culture.

Ph. B.



Des nouvelles de l'ARVAL



Au moment où ces lignes sont écrites, début octobre, l'ARVAL est en effervescence. Deux événements importants sont en préparation ; le premier, les vendanges, revient chaque année, mais cette récolte 2013 devrait être d'une abondance sans précédent, les pieds étant chargés de superbes grappes auxquelles seule manque la maturité parfaite qu'une météo favorable pendant les quelques



semaines qui nous séparent du jour J devrait apporter... Les filets contre les oiseaux ont été posés fin septembre, le chai est prêt, les vignerons amateurs croisent donc les doigts pour que leurs efforts tout au long de l'année soient récompensés.

Le second événement, lui, est exceptionnel. Le samedi 19 octobre, l'ARVAL et la Confrérie du Clos des Pierrottes organisent, conjointement avec les Compagnons d'Irminon de Combs-la-Ville, le 13^e symposium des vignes d'Ile-de-France. Cette journée vouée au vin se déroulera sur trois sites : le matin au musée Safran de Villaroches auront lieu des conférences sur le vin par différents intervenants ; ensuite, après la visite du musée et le buffet de midi, c'est dans les

rues de Livry que les dix-neuf confréries participantes défilèrent, en costume et précédées d'une fanfare, avec arrivée à la vigne et vin d'honneur offert par la mairie. Puis retour au musée où sera élue la reine des confréries et enfin départ pour Combs-la-Ville pour participer au repas de gala avec orchestre au cours duquel seront proclamés les résultats du concours des vins d'Ile-de-France. Une journée importante dont nous rendrons compte dans le prochain numéro de ce bulletin et pour laquelle nous espérons une



présence nombreuse des Livryens sur le parcours du cortège.

Vous trouverez tous les renseignements sur les activités de l'ARVAL et les détails du symposium sur le site <http://arval.livry.blogspot.fr>

Ph. B.

Le recensement : une obligation à ne pas négliger

Filles et garçons de nationalité française qui venez d'avoir seize ans, faites-vous recenser dans les trois mois suivant votre date d'anniversaire à la mairie.

Le recensement est un acte citoyen volontaire qui vous donne des droits : participation à la journée d'appel de préparation à la défense, inscription aux examens et concours soumis à l'autorité de l'Etat dont les permis moto et auto.

Informez-vous à l'accueil de la mairie ou au bureau du service national de Paris au 01 44 64 24 06. ■

AGENDA DES MANIFESTATIONS

16 novembre : loto (Comité d'animation)

17 novembre : bourse aux vêtements et aux jouets (ALJEC)

23 novembre : soirée vins nouveaux (Comité d'animation)

24 novembre : salon de l'artisanat (ALJEC)

7 décembre : Téléthon

8 décembre : repas du CCAS

8 décembre : Marché de Noël de la Chesnaie

C'est le 8 juin que, dans la salle Dumaine, avait lieu la remise des diplômes du travail et l'accueil des nouveaux habitants. Les différents responsables d'associations ont présenté à ces derniers les activités proposées à Livry et leur ont été offerts par la municipalité une clé usb frappée du logo de la commune, le disque de stationnement réalisé avec des photos de Livry et des macarons confectionnés par notre boulanger-pâtissier.



AFFAIRES SOCIALES

TELEPHONE C.C.A.S. : 01 60 68 23 45

Transports

Le CCAS est maintenant équipé d'un lecteur de carte qui vous permet de recharger votre Pass Navigo pour votre carte Imagin'R, Améthyste ou Rubis.

Plus besoin de vous déplacer à la gare de Melun...

Et n'oubliez pas les Tickets +, 12 carnets de 10 par an et par bénéficiaire, accessibles aux personnes de 60 ans et plus, retraitées et imposables. Renseignements au CCAS.

Le traditionnel repas du CCAS aura lieu le dimanche 8 décembre dans la salle de l'ALJEC.

Il est offert à tous les Livryens de 70 ans et plus accompagnés de leur conjoint, et à tous ceux qui désireraient se joindre à eux en acquittant le prix du repas (la seule limite étant la capacité de la salle).

Tous renseignements au CCAS.



Le 20 juin, le CCAS proposait à nos anciens une sortie à Toucy, dans l'Yonne : visite d'un moulin à eau avec son bief et sa roue à robes, dans lequel le pain est fabriqué avec la farine produite, promenade en autorail, visite d'une poterie artisanale, vieilles maisons, ancienne ferme avec ses animaux et ses instruments aratoires, repas dans une salle transformée en auberge... et sieste !

Une bonne journée pour tous les participants.



Logement

Vous êtes demandeur d'un logement social ? Le CCAS de Livry est bureau enregistreur de ces demandes : un numéro unique départemental vous sera attribué, valable un an et renouvelable.

ÉTAT CIVIL

Naissances :

MUSSET Hugo	le 06/05/2013
GEOFFROY Hugo	le 23/05/2013
FIORIO Baptiste	le 08/07/2013
BALNOAS Corentin	le 21/08/2013
CLEMENT Clara	le 10/09/2013

Mariages :

LAMANT Aline et DAGRON Romuald	le 22/06/2013
DESHAYES Adeline et HOARAU Laurent	le 31/08 /2013
PERRIER Aurélie et SIBÉ Pierre	le 05/10/2013

Décès :

TACHIN Jacques	le 07/06/2013
ANTONINI Santina, veuve MARONESE	le 11/06/2013
ORTAKEUYLI Jean	le 15/06/2013
RUIDAVEST Suzanne, veuve SANCHIZ	le 15/06/2013
VICAIGNE Rose	le 06/08/2013
GROLL Serge	le 01/09/2013

Le bloc-notes...

LA CHESNAIE

Dans le cadre de son évaluation interne et avec le souci de répondre toujours mieux aux attentes des résidents, le foyer-résidence La Chesnaie a entamé une démarche qualité dont le but est de formaliser les actions menées au sein de l'établissement. Elle se déroulera jusqu'à la fin de l'année, en partenariat avec les intervenants extérieurs.

Prochaines animations :

- anniversaires, à 15 h 30 : 30/10, 27/11 ;
- vernissage exposition de peinture C. Martinez, 18h 30 : 18/10 ;
- repas alsacien, à 12 h : 20/10 ;
- les Vitraux de Livry, à 15 h 30 : 24/10 ;
- cinéma, à 15 h 30 : 05/11, 03/12 ;
- « les Cosaques », chants et danses russes, à 15 h 30 : 14/11 ;
- conférence et diapositives « Versailles », à 15 h 30 : 21/11 ;
- « histoire de la musique, années 40-50 », à 15 h 30 : 12/12 ;
- repas de Noël animé par « Music Live », à 12 h : 19/12.

LES PETITS MINOTS

En juin, le traditionnel pique-nique des Petits Minots s'est déroulé dans une ambiance chaleureuse et conviviale, pour le plus grand plaisir de tous.

La rentrée s'est effectuée pour les Minots le 5 septembre sous la

conduite de Docia, notre animatrice, et tous étaient heureux de se retrouver. Les divers ateliers, éveil musical et séances de motricité sont proposés aux enfants en fonction de leur âge.

Nous sommes ouverts du lundi au vendredi de 9 h à 11 h 30. Assistantes maternelles, parents et grands-parents sont les bienvenus. N'hésitez pas à nous rejoindre pour découvrir et partager nos activités ; le local petite enfance « espace Marie-France » est situé sentier des Dragées, face à la Villa du Nil. Pour tout renseignement, s'adresser à Mme Bedu au 01 60 68 27 81 ou au local au 01 64 52 05 94.

LES VITRAUX DE LIVRY



La matinée « portes ouvertes » organisée au restaurant scolaire le 15 juin a permis aux visiteurs de découvrir le vitrail mis en place par les vitraillistes en mars, qui a fait l'unanimité. Rappelons qu'il a été réalisé d'après des dessins d'enfants.

Profitant des vacances scolaires de printemps, le vitrail destiné au restaurant scolaire a été installé *in situ* à la mi-mars par les membres de l'association, avec l'aide des services techniques communaux. Le samedi 15 juin au matin, les portes ont été ouvertes au public qui a pu visiter les lieux et juger de l'effet produit par ce nouvel élément de décor : vif succès.



Le bloc-notes...

A.L.J.E.C.

L'ALJEC a repris ses activités : chorale, danse jazz (enfants, ados, adultes), danse à deux (danse de salon, salsa, rock), gymnastique de maintien, gymnastique enfants et adultes, jeudis de l'ALJEC (rencontres, sorties, voyages), modélisme voitures (1/18, 1/10), Pilates-yoga, randonnée pédestre, stretching, tennis de table, vannerie et zumba. Il faut également rappeler que l'accès au court de tennis à l'année ou pour l'été et celui à la bibliothèque-vidéothèque est gratuit pour les adhérents.



Saint-Jean et Fête de la musique avaient lieu ensemble à l'ALJEC le 22 juin. Certains s'affairaient aux frites et aux saucisses, en attendant le feu.

Des stages de marche nordique seront proposés en avril, mai et juin de l'année prochaine et la section danse organisera des soirées et stages au cours de la saison, n'hésitez pas à nous contacter pour en connaître les dates. Stages de zumba également le mardi soir de 20 h à 21 h, ouverts à tous, 5 € la séance, dates sur le site de l'ALJEC.

L'ALJEC vous offre la possibilité de pratiquer vos activités sportives et de loisirs dans le cadre convivial

et chaleureux du village où vous avez choisi de vivre, rejoignez-nous.

Renseignements, tarifs et horaires sur le site <http://aljec.jimdo.com>, par téléphone au 01 60 68 24 10 (répondeur) ou par mail : aljec@orange.fr

Prochaines manifestations : 17/11, bourse aux vêtements et aux jouets, 24/11, salon de l'artisanat, 07/12, Téléthon (animations toute la journée sur le site).

F.N.A.C.A. Anciens Combattants

Alors que notre buffet campagnard vient de se dérouler le 6 octobre salle Dumaine avec le succès habituel, l'assemblée générale aura lieu le 25 octobre et nous préparons le traditionnel repas du 11 novembre, à la salle Dumaine également. Quant à la journée fruits de mer, elle est prévue pour février mais la date n'est pas encore arrêtée.

C'est dans les Hautes-Alpes et les Alpes-de-Haute-Provence (Gap, lac de Serre-Ponçon, gorges du Verdon, Barcelonnette, etc.) que nous mènera notre voyage annuel 2014, du 17 au 21 mai. Pour ce qui est de notre séjour de mai dernier en Provence, il nous a permis de découvrir les richesses du patrimoine régional, dont ci-dessous le pont du Gard.



Le bloc-notes...

LES JARDINS DE LIVRY



Les jardiniers de Livry se sont réunis autour d'une paëlla géante préparée par Charly le 8 juin dans le magnifique cadre du potager du château, où les responsables du Chemin neuf et quelques sœurs dominicaines sont venus partager ce moment d'amitié et de partage dans la bonne humeur.

On ne sait si le président de l'association, M. Blanchouin, veut par ce geste montrer la taille des courgettes récoltées ou de tout autre cucurbitacée, mais on peut penser qu'il exagère quelque peu...



NOUVELLES PAROISSIALES

Le groupe de scouts, dont un jeune Livryen, dont nous annonçons le voyage au Népal dans le dernier numéro en est revenu et nous livre ses impressions de voyage :



« Nous sommes partis 7 jeunes compagnons, 2 filles et 5 garçons, Scouts et Guides de France de la région melunaise, un mois au Népal cet été, avec un projet d'échange entre l'école d'Andrezel (près de Mormant) et plusieurs écoles népalaises à travers un film où chacun fait part de ses connaissances sur l'autre pays et décrit sa vie quotidienne. Durant ce

séjour nous avons vu de nombreuses écoles et orphelinats, et repeint les murs d'une cour d'école. L'échange s'est aussi créé par la rencontre avec des scouts népalais qui nous ont permis de découvrir pleinement leur culture, avec la visite de sites hindouistes et

bouddhistes. Ce périple à travers les paysages montagneux de ce beau pays, riche en rencontres, en aventure et en dépaysement si loin de notre chère plaine briarde, nous a émerveillés et fait toucher du doigt une autre réalité que nous incitons chacun à découvrir. »

DONNEURS DE SANG

La prochaine collecte de sang aura lieu le samedi 9 novembre à Vaux-le-Pénil, à l'école Beuve-et-Gantier, de 8 h 30 à 12 h 30. Les deux dernières collectes ont permis de recueillir respectivement 73 et 67 poches, mais on ne compte hélas que trop peu de donateurs de Livry.

Donner son sang sauve des vies, la vôtre peut-être demain, celle de vos proches, de vos enfants, pensez-y.

Composition et impression : 01 64 06 90 12

imprimerie
de *mormant* 

« Imprimé sur du papier recyclé »